



MODIFIER LA CONSTITUTION : MODE D'EMPLOI

+ DROIT



SOULEYMANE CAMARA est jeune chercheur en droit public au sein du laboratoire CUREJ* de l'Université de Rouen Normandie. Il s'intéresse à la constitution. La constitution est un livre qui rassemble un certain nombre de lois importantes pour le pays. Souleymane étudie et compare les changements qui ont eu lieu, au cours de l'histoire, dans les constitutions de deux pays : la France et le Sénégal. Son objectif est de comprendre pourquoi et comment ces changements se sont produits.

* Centre Universitaire Rouennais d'Études Juridiques.

« La constitution est comme un code de conduite pour un pays. Mon travail me permet de comprendre le droit français et les spécificités du droit de mon pays d'origine. »

Souleymane Camara

La constitution est un ensemble de lois importantes qui fixent l'organisation et le fonctionnement d'un pays. Par exemple, on peut retrouver dans la constitution la manière dont on élit le Président de la République. Au cours de l'histoire, les gouvernements ont fait, et font toujours, des modifications dans la constitution de leurs pays. On parle alors de « révisions constitutionnelles ». Ces changements sont importants dans le fonctionnement d'un pays. Par exemple, en France en 2000, un changement de la constitution a modifié la durée pendant laquelle le Président de la République est élu. Nous sommes passés de 7 à 5 ans.

L'objectif de Souleymane est de comprendre comment et pourquoi ces changements dans la constitution ont été faits. Il s'intéresse plus particulièrement à deux pays qui ont une histoire commune : la France et le Sénégal.

Ce dernier est une ancienne colonie française. Ainsi, avant l'indépendance du Sénégal, les deux pays avaient la même constitution. Cette dernière a ensuite évolué de manière différente. Souleymane, dans sa recherche, veut comparer et expliquer les changements dans la constitution pour ces deux pays : y a-t-il des différences et des ressemblances ?

Pour cela, Souleymane a lu beaucoup de textes : la constitution française, la constitution sénégalaise, ainsi que plein d'autres textes de droit. Il a listé toutes les modifications dans les constitutions française et sénégalaise depuis 1958. Pour comprendre le contexte historique et politique de ces modifications, il a également interrogé plusieurs spécialistes. Il espère pouvoir répondre à deux questions : comment et pourquoi modifier la constitution ?

LES OBJECTIFS

- + Comparer les changements effectués dans la constitution française et sénégalaise.
- + Comprendre comment et pourquoi ces changements ont été faits.
- + Proposer des méthodes de modification de la constitution.